



Conseil Régional de l'Épargne Publique  
et des Marchés Financiers

**SYNTHESE DES TRAVAUX DES JOURNEES DU MARCHE FINANCIER DE L'UMOA  
SUR LE THEME « L'INNOVATION SUR LES MARCHES FINANCIERS : DES PRODUITS  
CLASSIQUES AUX PRODUITS STRUCTURES »**

\*\*\*\*\*

*Dakar, le 8 décembre 2009*

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions visant à promouvoir le marché financier, le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), en collaboration avec la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UMOA (BRVM) et l'Association Professionnelle des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (APSGI) a organisé du 8 au 10 décembre 2009, « *Les Journées du Marché Financier de l'UMOA* » à Dakar.

La première journée Portes-ouvertes a été marquée par une cérémonie d'ouverture présidée par Madame MBOUP DIENG, Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal en présence du Président du CREPMF, Monsieur Léné SEBGO et du Président du Conseil d'Administration de la BRVM et du DC/BR, Monsieur Tiemoko Yadé COULIBALY. A la suite de la cérémonie d'ouverture, cinq (5) conférences ont été présentées par divers intervenants. Celles-ci ont porté sur les thèmes ci-après :

- l'intervention des investisseurs sur le marché financier de l'UMOA : atouts et contraintes ;
- le financement par le marché financier ;
- la notation financière et l'appréciation des risques des actifs financiers par les investisseurs ;
- la crise financière internationale : enseignements pour une meilleure régulation financière au sein de l'UMOA ;
- la fiscalité des valeurs mobilières au sein de l'UEMOA : situation actuelle et perspectives.

## **Au titre de l'intervention des investisseurs sur le marché financier de l'UMOA : atouts et contraintes**

Messieurs AKA KROUGBA (Président du Club des Sociétés cotées), SARR (Représentant la Banque de l'Habitat du Sénégal) et Auguste KOUAKOU (Représentant l'AASCOT) ont successivement partagé avec les participants leurs expériences sur le marché en tant qu'acteurs. Ils ont ainsi eu à relever les atouts et contraintes du marché financier. Ils ont, par ailleurs, exprimé leurs préoccupations par rapport au nombre stagnant de sociétés cotées à la BRVM et à la diffusion d'information sur certaines opérations qui s'y déroulent. Ils ont en outre recommandé au CREPMF la poursuite des efforts de professionnalisation des acteurs et d'amélioration de la réglementation du marché.

## **Au titre du financement par le marché financier**

L'intervenant, Monsieur Mohamed SOUMARE, Directeur Financier du Port Autonome de Dakar a présenté le Port Autonome de Dakar, les mesures de restructuration et d'assainissement ayant précédé l'accès aux ressources du Marché Financier durant la période 1994-2003 ainsi que le plan stratégique 2003-2010. Il a, par ailleurs, souligné les raisons ayant conduit au choix du Marché Financier de l'UMOA et de l'emprunt obligataire pour le financement du programme d'investissement du Port. Il a enfin relevé que le marché financier est un bon instrument de financement pour le Port qui n'exclut pas d'y procéder à de nouvelles opérations financières très prochainement. Cette série d'interventions n'a pas été suivie de débats.

## **S'agissant de la notation financière et l'appréciation des risques des actifs financiers par les investisseurs**

Monsieur Stanislas ZEZE, Directeur de l'Agence de notation Bloomfield Financial Group Côte d'Ivoire a exposé successivement le rôle des Agences de notation, les bénéfices de la notation, les problèmes inhérents à un marché d'obligations sans notation, ainsi que les méthodes et échelles des Agences de notation.

Le Secrétaire Général du CREPMF, suite à l'exposé de Monsieur ZEZE, a fait le point du processus de mise en place de la notation sur le marché financier de l'UMOA en présentant les principales Instructions qui découlent de la réforme des garanties.

A l'une de ces présentations, les échanges ont porté principalement sur la méthodologie et les conditions d'intervention des Agences de notation au sein de l'UMOA, l'adoption des textes réglementaires, les coûts et le processus de la notation, l'encadrement et la responsabilité des Agences de notation.

A l'issue de ces échanges, les participants ont salué la réforme et ont relevé avec satisfaction que la notation assouplira les conditions d'accès au marché financier tout en réduisant le risque systémique du marché.

## En ce qui concerne la crise financière internationale : enseignements pour une meilleure régulation financière au sein de l'UMOA

Monsieur Ripert BOSSOUKPE du CREPMF, avant d'aborder les enseignements de la crise financière pour une meilleure régulation du marché, a présenté l'origine et les conséquences de la crise financière ainsi que les mesures prises au niveau international pour juguler la crise.

Les participants ont relevé les difficultés liées à la production et à la diffusion de l'information financière sur le marché. Ils ont ensuite souhaité être informés des dispositions prises par le Conseil Régional pour contrôler les institutions financières faisant appel public à l'épargne de façon illégale.

Le Conseil Régional a indiqué que le cadre actuel se basant sur les dispositions générales de l'OHADA, des échanges ont été entamés avec cette organisation pour reconnaître le caractère particulier du droit bancaire et du droit boursier.

S'agissant du respect des dispositions relatives à la collecte de l'épargne publique de façon frauduleuse, le Conseil Régional a souligné qu'il s'agit d'un travail collectif qui doit impliquer les autorités et tous les acteurs du système financier régional. Il a ensuite relevé que l'éducation des investisseurs doit être renforcée à titre préventif avant la répression.

## Au titre de l'harmonisation de la fiscalité des valeurs mobilières au sein de l'UEMOA

Le Conférencier, Monsieur Mohammed DIEYE a fait l'état des lieux de la fiscalité des valeurs mobilières dans les Etats membres de l'Union et de l'évaluation de la fiscalité des valeurs mobilières au sein de l'UEMOA. Il a par ailleurs présenté l'impact des régimes d'imposition des valeurs mobilières sur le marché régional et proposé les réformes et les modalités de leur mise en œuvre.

Elles portent essentiellement sur l'harmonisation de la fiscalité des transactions des intermédiaires, la transparence des OPCVM, la réduction de l'impôt sur les revenus et les plus-values, l'incitation fiscale pour les sociétés cotées.

Une Directive a été retenue comme instrument juridique approprié.

Les débats ont permis aux participants d'aborder la question de la disponibilité des dossiers de la Guinée Bissau, l'harmonisation avec les travaux en cours au niveau de la CEDEAO sur la même matière.

Ils ont également souhaité qu'au-delà de la sensibilisation, il faille envisager des mesures d'accompagnement notamment des compensations.

Le Conseil Régional a indiqué que les mesures préconisées sont en cours d'approfondissement et la Directive en voie de finalisation en vue de son adoption par le Conseil des Ministres.

Fait à Dakar le 8 décembre 2009